



# AVIS PUBLIC

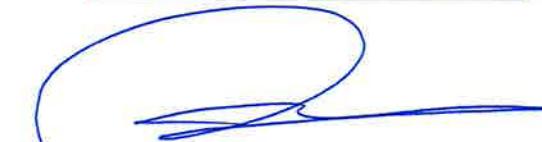
## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, le **12 décembre 2016 à 19 heures.**
- Les sujets suivants y seront traités :
  1. Acceptation de l'avis de convocation
  2. Adoption des prévisions budgétaires 2017
  3. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019
  4. Période de questions.
  5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le  
30 novembre 2016

**Avis numéro : 2016-73**



Martin Leith  
Secrétaire-trésorier

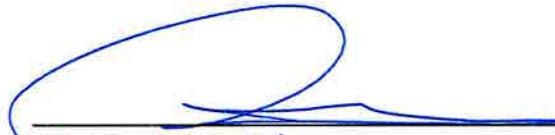
## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

le 30 novembre 2016, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,  
le 30 novembre 2016.



Martin Leith  
Secrétaire-trésorier